



CHARTRE DES ALTERNATIVES CITOYENNES

I. ORIGINE — UNE INNOVATION POPULAIRE : LA RÉAPPROPRIATION PAR LES CITOYENS DES ENJEUX QUI LES CONCERNENT

La gestion du bien commun appartenait traditionnellement à l'État. Mais le système capitaliste a entraîné un délitement de ce qui fondait le bien-être collectif comme les services publics ou les institutions produisant du vivre-ensemble (école, etc.). Refusant la marchandisation du monde, des millions de citoyens ordinaires reprennent en main leur quotidien, en pensant et construisant des solutions que ni l'État ni le marché n'apportent. Ils démontrent ainsi que **la transformation sociale se pense et se fait aussi par le bas.**

Une alternative citoyenne est donc une **expérience des habitants d'un territoire qui se réapproprient leur quotidien et leur environnement.** Ces innovations populaires recouvrent une diversité de formes : collectifs, associations, coopératives, voire même entreprises sociales. Mais **toutes poursuivent la réalisation du bien commun et refusent les bénéfices personnels** : leur lucrativité est a minima encadrée, lorsqu'elle n'est pas exclue.

II. OBJET — UNE SOLUTION LOCALE : UNE ACTION CONCRÈTE QUI RÉPOND À UN BESOIN SOCIALE ET ENVIRONNEMENTAL

A partir des besoins qu'ils ont identifiés, les membres d'une alternative citoyenne imaginent et apportent par eux-mêmes les réponses qu'ils estiment les plus adéquates. Parce qu'elles sont concrètes, accessibles et répliquables, **ces solutions locales portent en elles les germes d'un changement profond de notre société,** dès lors qu'un nombre croissant de citoyens prend conscience qu'il peut les rejoindre et en être acteur.

III. MODE D'ACTION — UNE EXPÉRIENCE COLLECTIVE DONT CHACUN PEUT ÊTRE ACTEUR

Se réappropriant les enjeux qui les concernent, les membres d'une alternative citoyenne **prennent conscience de leur pouvoir d'agir individuel et collectif**

sur leur mode de vie et leur avenir commun. Loin d'une attitude passive et/ou consumériste, **ils ne sont pas des usagers ou des bénéficiaires, mais les acteurs à part entière des actions qu'ils mettent en place collectivement.**

Faisant le pari de l'intelligence collective, misant sur la coopération et la mutualisation des moyens humains plutôt que sur leur mise en concurrence, **l'alternative citoyenne est ouverte à tous et favorise l'égalité de participation de ses membres, sans aucune discrimination.**

Construire une alternative citoyenne c'est d'abord la vivre, c'est partager avec des femmes et des hommes une expérience sociale. C'est s'imposer à soi ce que l'on veut réaliser ensemble.

IV. VISION — UNE UTOPIE TRANSFORMA- TRICE : UNE VOLONTÉ PARTAGÉE DE RÉINVENTER UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE, PLUS ÉCOLOGIQUE ET PLUS SOLIDAIRE

Chacune dans leur domaine, les alternatives citoyennes regorgent d'énergies transformatrices : les coopératives alimentaires modifient le système de production agricole et les modes de consommation, les systèmes d'échanges locaux libèrent les échanges de biens et de services des processus marchands et leur redonne une fonction créatrice de lien social, les fablab démontrent que l'intelligence collective et la pollinisation des savoirs sont une source perpétuelle d'innovation...

Dans cette effervescence créatrice, une constante apparaît : **une invitation à décoloniser nos imaginaires, à ouvrir des perspectives transformatrices, à croire en notre capacité collective à redonner de la profondeur à notre avenir commun.** Les alternatives citoyennes dessinent ainsi un nouvel horizon : **celui d'une société plus humaine, plus écologique et plus solidaire, fondée sur les valeurs de bien commun et de justice sociale.**